

Le lundi 30 août 2021

8h30	Élèves du programme d'éducation internationale de la 1^e secondaire
9h15	Élèves du programme d'éducation internationale de la 2^e secondaire
10h00	Élèves du programme d'éducation internationale de la 3^e secondaire
10h45	Élèves du programme d'éducation internationale de la 4^e secondaire
11h15	Fermeture des portes
13h00	Élèves du programme d'éducation internationale de la 5^e secondaire
13h45	Élèves du secteur régulier dont le nom de famille commence par les lettres A à L résidant sur le territoire de l'école Jacques-Leber
14h45	Élèves du secteur régulier dont le nom de famille commence par les lettres M à Z résidant sur le territoire de l'école Jacques-Leber
15h30	Fermeture des portes

Le mardi 31 août 2021

8h30	Élèves du secteur régulier résidant sur le territoire de l'école Fernand-Seguin
10h00	Élèves du secteur régulier résidant sur le territoire de l'école St-François-Xavier
11h00	Fermeture des portes
12h45	Élèves du secteur régulier résidant sur le territoire de l'école Des Timoniers
14h15	Élèves du secteur régulier résidant sur un territoire non nommé ci-haut
14h30	Fermeture des portes

DIRECTIVES :

- * Il est important que vous respectiez l'horaire qui vous est assigné pour éviter un temps d'attente trop long. Il est inutile d'arriver plus tôt que l'heure prévue;
- * Nous vous suggérons d'utiliser les débarcadères d'autobus pour garer votre véhicule;
- * **Vous pourrez payer la facture lors de l'accueil administratif. Dès réception de la facture sur le portail, vous avez 30 jours pour acquitter les frais. Veuillez prendre note que pour toute inscription à une activité non obligatoire, (parascolaire, voyage, sortie, etc...) il ne doit pas y avoir de solde sur les factures d'effets scolaires, de surveillance, d'encadrement du midi ou de service de garde, à défaut de quoi, l'inscription de votre enfant ne pourra être acceptée.**
- * Il y aura deux élèves par casier : veuillez prévoir le nom de votre partenaire;
- * Des formulaires d'assurances seront mis à la disposition des parents et des élèves. Nous vous recommandons fortement de souscrire votre enfant à une police d'assurance-accident si cela n'est pas déjà fait. Nous vous rappelons que la Commission scolaire ne rembourse pas les frais médicaux et d'ambulance;
- * Nous vous suggérons d'apporter un sac pour transporter les effets qui vous seront remis pendant le parcours;
- * La prise de la photo scolaire annuelle aura lieu lors de ces journées. Les élèves devront se vêtir de façon à respecter le code de vie. Nous vous invitons à consulter le site Internet de l'école pour de plus amples renseignements.

L'accueil administratif des élèves du secteur de l'adaptation scolaire et du parcours de formation axé sur l'emploi aura lieu le 1^{er} septembre 2021 pendant les heures de classe. La photo scolaire sera prise à ce moment.